

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
22 Février 2019

Secrétaire de Séance : PROUTEAU James

Etaient présents : Tous les Conseillers sauf :

Monsieur Laurent FUMEY non excusé.

~~~~~

**1. Dérogation scolaire Liesle :**

Une dérogation scolaire pour un enfant de moins de 4 ans nous a été demandée.

Le conseil municipal se donne un délai de réflexion pour statuer sur cette demande.

**2. Convention urbanisme CCLL :**

Depuis l'approbation du PLU, la CCLL est compétente pour l'instruction des dossiers d'urbanisme, en conséquence le conseil municipal à l'unanimité a pris une délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme avec la CCLL.

**3. Devis bascule:**

Des devis ont été demandés pour l'aménagement de l'endroit où se trouvait l'ancienne bascule, la société Eric GIGARD (la moins disante) est retenue pour ces travaux, montant de 2.354,00 €TTC

**4. Réfection fin d'agglomération chemin de Chaurmont :**

L'entreprise CUENOT est retenue pour un montant de 10.125,60 €TTC.

**5. Travaux mairie:**

Une moins-value sur des travaux non réalisés par la Société Habitez +, aménagement placards, menuiseries diverses pour un montant de 8.621,87 €TTC a été signé par Monsieur le Maire.

En remplacement, la société David LIEVAUX prendra en charge ces travaux pour la somme de 4.820,16 €TTC.

**6. Bois :**

L'ouverture des plis concernant les coupes 10-24-25 a donné une égalité aux soumissionnaires  
Une nouvelle soumission a été proposée.

**7. Questions diverses :**

Afin d'aider une famille récemment endeuillée le conseil municipal a décidé à l'unanimité, parallèlement à la cagnotte disponible en Mairie, de compléter cette action par une aide.

Le Maire  
Pascal DUGOURD